

DICKEN Romain

4, Schnutzegass
L-5687 DALHEIM
de.rom@kukkiwon.lu
Tel: 621 256 046

KAYSER ET LENERT
Avocats à la cour
Laurent Lenert
25, rue Pierre Federspiel
L-1512 Luxembourg

Luxembourg, le 4 mai 2015

Concerne: Votre courrier N°612101040115.L02

Monsieur Lenert,

De ma connaissance le club « Kukkiwon Bettembourg » n'existe plus et n'est plus inscrit dans la commune de Bettembourg.

Le tournoi « 7. International Luxembourg Open » était déjà annulé en Mars pour raison de santé.

On a pris note de votre réflexion de la loi du 21.04.1928.

Pour votre remarque de l'aspect très peu professionnel concernant l'indication : Seulement le coach officiel est autorisé à protester, à la table principale, immédiatement après la fin du combat. Un montant de 1'' est à payer pour chaque protestation » je vous informe que s'est un standard utilisé pour des tournois de cette envergure. C'est exactement pour des associations comme votre client qui ne lise pas les inscriptions des tournois où elle participe avec ses athlètes.

Annexe : Inscriptions de tournoi de Taekwondo

De plus il est utopique de croire que l'organisation d'un tournoi est bénéfique et qu'on organise ce tournoi avec le but de remporter un bénéfice.

Je vous rappelle que votre lient n'a jamais organisé un événement de cette envergure.

Néanmoins je peux comprendre le mépris total de votre client, vu que des passionnés du Taekwondo ont plus de résultats et d'activités que les athlètes qui sont subventionnés de la Fédération Luxembourgeoise des Art Martiaux.

Je vous prie de ne me plus harceler.

J'espère qu'il n'y a pas trop de fautes d'orthographe.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Lenert, l'expression de ma haute considération.

Romain Dicken